

# AVIS

## LES FEMMES ET LA PAUVRETÉ AU BAS-SAINT-LAURENT

PRÉSENTÉ:

AUX PARTENAIRES RÉGIONAUX ET LOCAUX DE L'ALLIANCE POUR LA  
SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE DANS LE BSL

PAR

LA TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES  
DU BAS-SAINT-LAURENT



FEVRIER 2012



# TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉAMBULE</b>	<b>4</b>
<b>TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DU BSL</b>	<b>5</b>
<b>LES FEMMES SONT PARTICULIÈREMENT TOUCHÉES PAR LA PAUVRETÉ</b>	<b>6</b>
<b>PORTRAIT QUALITATIF DES FEMMES VIVANT EN SITUATION DE PAUVRETÉ AU BSL</b>	<b>8</b>
- Les problèmes qu'elles vivent sont multiples	9
- Les besoins urgents et modérés auxquels il faut trouver socialement des éléments de solution autant pour les femmes, les enfants, les familles monoparentales	12
<b>L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES (ADS) EST UN OUTIL QUI SOLIDARISE ET QUI INCLUT</b>	<b>13</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>15</b>
<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>16</b>
<b>NOTES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE 1 : Portrait socioéconomique régional (statistiques) Bas-Saint-Laurent - CRSA</b>	<b>19</b>

## PRÉAMBULE

La Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent considère qu'il est essentiel d'actualiser les informations sur la situation des femmes et la pauvreté au Québec en général et de soumettre le portrait fidèle des femmes en situation de pauvreté avec lesquelles les groupes de femmes travaillent dans le Bas-Saint-Laurent. Elle vous interpelle donc aujourd'hui dans le processus d'élaboration du plan d'action régional et des plans d'action locaux pour l'inclusion et la solidarité sociale. Nous intégrons également à cette démarche des éléments de compréhension et d'utilisation de l'analyse différenciée selon les sexes, approche qui favorise l'égalité entre les femmes et les hommes de même que l'inclusion et la solidarité sociale. Des propositions d'actions prioritaires à intégrer dans les plans d'action, afin de tenir compte des besoins spécifiques des femmes les plus démunies de notre région, viendront conclure cet avis qui vise une réflexion axée sur une action immédiate et concrète.

## TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DU BAS-SAINT-LAURENT

La Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent est un réseau féministe de défense collective des droits des femmes pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Elle regroupe 17 groupes membres très actifs dans leur milieu.

Le principal objectif de notre regroupement est de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes du Bas-Saint-Laurent. Cet objectif se déploie à travers diverses actions et dans différents domaines : développement local et régional égalitaire; place des femmes dans les lieux de pouvoir; pauvreté; violence et santé. Menées par les travailleuses de la Table et les groupes membres ces actions visent les buts suivants :

- ✓ Contrer la pauvreté et la violence, particulièrement chez les femmes et tout particulièrement celles qui vivent des situations d'exclusion sociale;
- ✓ Défendre les droits des femmes;
- ✓ Accroître la prise en compte des besoins spécifiques en santé;
- ✓ Favoriser la réflexion féministe et la concertation des groupes de femmes;
- ✓ Confirmer la présence d'un mouvement des femmes solide dans le Bas-Saint-Laurent;
- ✓ Augmenter la participation des femmes dans les lieux de pouvoir et principalement au niveau de la gouvernance municipale.

Des représentantes de la Table de concertation participent très concrètement au développement de notre région et de la société québécoise en général en siégeant notamment :

- ✓ Au niveau régional : Conseil d'administration de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, Coordination régionale de la Marche mondiale des femmes, Comité aviseur conditions de vie des femmes auprès de l'Agence de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, Table régionale en matière de violence conjugale et d'agressions sexuelles, Comité de gestion de l'entente spécifique pour l'égalité entre les hommes et les femmes, Comité régional pour la solidarité et l'inclusion sociale.
- ✓ Au niveau national : Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, Coordination du Québec pour la Marche mondiale des femmes, Fédération des femmes du Québec.

## LES FEMMES SONT PARTICULIÈREMENT TOUCHÉES PAR LA PAUVRETÉ

Au Québec, le risque d'être pauvre a toujours été plus élevé chez les femmes et la transformation de l'économie n'a pas amélioré leurs conditions de vie; certains parlent de féminisation de la pauvreté pour qualifier cet appauvrissement.<sup>1</sup> D'ailleurs, le gouvernement du Québec, dans sa politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, reconnaît ce fait et indique : «On constate que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à vivre dans des conditions de précarité et de pauvreté. Ce risque est plus élevé pour certains groupes de femmes notamment les responsables d'une famille monoparentale, les femmes seules et âgées, les femmes autochtones, les femmes handicapées, celles qui appartiennent à une minorité visible, les femmes immigrantes d'arrivée récente, les travailleuses moins instruites ou les salariées des secteurs manufacturiers frappés par les restructurations économiques.»<sup>2</sup>

Parce que les femmes, il n'y a pas si longtemps encore, étaient confinées à la sphère privée du travail domestique non rémunéré, leur autonomie économique est encore fragile et elles ont encore du rattrapage à faire sur ce plan. La pauvreté des femmes s'explique aussi du fait qu'elles effectuent encore une grande part du travail non rémunéré, qu'elles travaillent dans des secteurs d'activités moins bien payés et que leur statut d'emploi est souvent précaire. Ainsi, au Québec, il existe encore aujourd'hui des écarts importants qui persistent entre les revenus des femmes et ceux des hommes. D'après les statistiques fiscales de 2006, le revenu moyen total des femmes s'élevait à 25 870\$ ce qui représente 67,2 % du revenu moyen total de 38 509 \$ des hommes<sup>3</sup>.

De tous les employés au salaire minimum, 60% sont des femmes.<sup>4</sup> De plus, les femmes sont plus dépendantes des transferts gouvernementaux, ces transferts étant deux fois moindres chez les hommes.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> *Mener la barque à bon port* : cahier de réflexion éthique sur des interventions auprès des femmes en situation de pauvreté, Dumais et Beaulieu, 1998

<sup>2</sup> *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Gouvernement du Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 2006

<sup>3</sup> Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008, dans le *Portrait statistique Égalité femmes/hommes, Où en sommes-nous?*, 2010, CSF.

<sup>4</sup> Institut de la statistique du Québec (2008) *Annuaire québécois des statistiques du travail 2008, Vol. 4(1)* in *L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec Faits saillants*, Secrétariat à la condition féminine Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2010, page 20

<sup>5</sup> Institut de la statistique du Québec (2006) *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques* in *L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec Faits saillants*, Secrétariat à la condition féminine Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2010, page 20

Dans notre région en 2006, le revenu moyen total des femmes de 15 ans et plus était de 22,032\$ ce qui représentait 70,5% de celui des hommes lequel était de 31,239\$. En ce qui a trait au revenu moyen d'emploi pour la même population, le ratio était plutôt de 71,9% avec un montant de 21,849 \$ pour les femmes comparativement à un montant de 30,392\$ pour les hommes.<sup>6</sup>

Malgré le fait que les femmes aient investi massivement le marché du travail depuis 40 ans, elles continuent d'afficher des taux de pauvreté plus élevés pendant la vie active et à la retraite, d'avoir davantage besoin des transferts gouvernementaux, notamment l'aide sociale et le supplément de revenu garanti et enfin de recevoir moins des programmes tels l'assurance emploi et les régimes de retraite du Québec et du Canada.

Dès lors, il devient évident que la mise en place d'un plan d'action régional et de plans d'action locaux pour lutter contre la pauvreté doit tenir compte de cette réalité spécifique aux femmes.

---

<sup>6</sup> Seery, Annabelle, *Portrait socioéconomique régional (statistiques), Bas Saint-Laurent*. Document produit pour le Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), 2011.

## PORTRAIT QUALITATIF DES FEMMES VIVANT EN SITUATION DE PAUVRETÉ AU BAS-SAINT-LAURENT

Ce portrait a été produit à partir de données récoltées auprès des groupes membres de la Table de concertation, sur les femmes vivant en situation de pauvreté. Ces femmes représentent entre 30% et 50% des utilisatrices, selon les groupes. Ces données ont été compilées, pour être par la suite complétées et validées lors d'une rencontre où assistaient 14 des 17 groupes membres.

Ce portrait ne se veut pas exhaustif et est de nature qualitative, voulant décrire des situations réelles auxquelles nous devons tenir compte dans la planification de plans d'action régionaux ou locaux dans le BSL. Nous tenons toutefois à préciser qu'il ne s'agit pas de la majorité des femmes qui vivent dans notre région, mais plutôt d'une proportion de celles-ci, dont nous devons vraiment nous préoccuper. Les situations pénibles vécues par ces femmes qui vivent la pauvreté et tous les problèmes qui en découlent, peuvent être abolies, sinon amoindries, si nous prenons les décisions éclairées dans la mise en place des plans d'actions qui favorisent l'inclusion et la solidarité sociale.

### **Voici ce qui ressort de la compilation des données :**

Les femmes qui fréquentent les groupes membres de la Table de concertation sont âgées de 13 à 89 ans. Elles vivent diverses situations familiales. Elles sont mariées, divorcées, séparées, conjointes de fait, célibataires, veuves. Elles sont le plus souvent monoparentales, proches aidantes.

Elles sont travailleuses non rémunérées à la maison, éloignées du marché du travail, étudiantes, chômeuses, travailleuses, travailleuses autonomes. Pour survivre, certaines sont obligées de faire du travail au noir (travail domestique, entretien, prostitution, danse, escorte).

Elles sont peu scolarisées (études secondaires non complétées). Elles sont pauvres : moins de 20,000\$ en moyenne, mais souvent moins de 10,000\$, où vivent au niveau du seuil de pauvreté. Elles possèdent rarement des actifs et ont peu ou pas accès au crédit. Beaucoup vivent de transferts gouvernementaux (sécurité du revenu avec contraintes sévères, assurance emploi, sécurité de la vieillesse, petite régie des rentes). Plusieurs n'ont jamais intégré le marché du travail et la majorité de celles qui l'ont intégré, sont des travailleuses faiblement salariées : travail saisonnier, occasionnel ou à temps partiel. Plusieurs ont des limitations physiques ou psychologiques.

Elles sont majoritairement locataires.

Plusieurs femmes entrepreneures ayant de très petites entreprises vivent sous le seuil de 15 000 \$ de prélèvements par année.

Elles sont immigrantes, souvent à faible revenu.

Leur réseau social est très mince et le réseau familial épuisé.



## Les problèmes qu'elles vivent sont multiples

- *Problèmes d'isolement et d'exclusion sociale :*
- très faible estime d'elles-mêmes;
- peu de confiance en elles,
- beaucoup d'attitudes passives,
- découragement.

### *Problèmes financiers :*

- endettement et surendettement dans les cas extrêmes,
- garde-manger vide,
- insuffisance de revenus,
- appauvrissement.

### *Problèmes d'emplois :*

- peu d'emplois de qualité disponibles,
- problèmes d'emploi pour les femmes de 50 ans et plus,
- discrimination basée sur l'âge et la scolarité,
- expérience peu reconnue.

### *Problèmes de logement :*

- besoin de logements sociaux pour les personnes seules ou les familles.
- besoin de logements réguliers à prix convenables.

### *Problèmes de sécurité alimentaire :*

- manque de nourriture,
- fins de mois difficiles pour plusieurs

*Problèmes familiaux :*

- divorce/séparation,
- garde d'enfants
- manque d'accès à des places en garderie,
- difficultés dans les relations parents-enfants,
- deuil.

*Problèmes de transport :*

- absence de transport collectif,
- inadéquation aux besoins quand existants.

*Problèmes de santé :*

- personnes qui sont souvent complètement seules et malades ou en investigation;
- personnes dont la santé se détériore lentement mais progressivement, ceci étant dû entre autres, à la qualité des aliments qu'elles peuvent acheter;
- consommation de drogues surtout amphétamines et médicaments antidouleur sur les tablettes en pharmacie,

*Problèmes de support :*

- Ces problèmes sont vécus par les proches aidantes auprès des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes qui ont des problèmes de santé mentale.

*Problèmes de santé mentale :*

- multi problématiques,
- dépression, stress, anxiété,
- crise suicidaire, suicide,
- épuisement professionnel,
- toxicomanie,
- absence de suivi et/ou de médecin,
- difficultés relationnelles.

*Problèmes de violence conjugale et d'agressions sexuelles :*

- Les femmes qui vivent de la violence conjugale et qui viennent en maison d'hébergement se retrouvent fréquemment sans biens matériels ou ressources financières. Le contexte de violence et d'isolement les prive la plupart du temps de revenus et leur état de santé physique et mental rend difficile la perspective d'un retour au travail ou aux études. Elles doivent rester à la maison ou sont en congé maladie.

*Problèmes d'intégration pour les femmes immigrantes :*

- les problèmes d'intégration sont souvent liés à la barrière de la langue et à la difficulté d'avoir un emploi.

## Leurs besoins urgents et modérés auxquels il faut trouver socialement des éléments de solutions autant pour les femmes, les enfants, les familles monoparentales

- *Avoir un revenu en haut du seuil de pauvreté* : assurer la sécurité et l'autonomie financière. Hausser le revenu, un besoin pour toutes. Il faut que les femmes aient accès à *une marge de manœuvre* pour les imprévus impossibles à remettre à plus tard (bris d'électroménagers, lunettes, dentiste, permis de conduite) plutôt que de *ménager* sur les besoins essentiels tel l'achat de nourriture ou ne pas acquérir des médicaments essentiels. Elles doivent être capables de répondre aux *besoins de base*.
- *Pouvoir travailler* : rendre accessibles de vrais emplois de qualité qui puissent être comblés par des femmes non ou moins scolarisés versus des programmes d'employabilité;
- *Pouvoir se nourrir* : assurer la sécurité alimentaire;
- *Pouvoir se loger adéquatement* : rendre accessibles des logements sociaux salubres et agréables en nombres suffisants, pour les personnes seules et les familles;
- *Pouvoir se déplacer* : développer du transport collectif efficace sur tout le territoire et ne pas négliger les petites municipalités;
- *Pouvoir recevoir rapidement des services de santé* : trouver des mesures qui assouplissent ou simplifient la structure en santé afin d'avoir accès rapidement à une aide psychosociale et à des services pour diminuer les problèmes de santé mentale et de santé physique.
- *Pouvoir vivre en paix* : Assurer la sécurité de toutes les femmes et de leurs enfants et leur fournir l'accompagnement nécessaire pour reprendre possession de leur vie. Assurer également la sécurité lors d'agressions sexuelles ou de harcèlement en milieu de travail. Comprendre le cycle de la violence et faire connaître leurs droits aux femmes.
- *Pouvoir combler les besoins matériels de base* : Avoir tous les meubles nécessaires dans leur foyer, des vêtements pour toute la famille, être capables de faire réparer sa voiture, de se payer un déménagement parce qu'évincée du logement par incapacité de payer ou pour cause d'insalubrité. Pouvoir participer à des activités de loisirs et à des activités culturelles.

## L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES (ADS) EST UN OUTIL QUI SOLIDARISE ET QUI INCLUT

Après avoir pris connaissance du *Portrait qualitatif des femmes vivant en situation de pauvreté au BSL*, il nous apparaît que plusieurs femmes sont vraiment pauvres et malheureuses dans le Bas-Saint-Laurent.

Comme vous le savez certainement, il existe un outil de gestion qui permet cette prise en compte de la réalité des femmes comme de celle des hommes d'ailleurs : l'analyse différenciée selon les sexes (l'ADS).

L'ADS s'applique dans une démarche lorsque des femmes et des hommes sont concernés par le projet, directement ou indirectement, ou lorsque des enjeux d'égalité entre les sexes se posent. C'est indéniablement le cas dans le sujet qui nous concerne présentement.

On peut définir l'ADS comme un processus d'analyse qui tient compte des effets distincts sur les femmes et les hommes. Elle devrait orienter l'adoption d'un projet destiné autant aux citoyennes qu'aux citoyens (dans le cas qui nous occupe les plans d'actions pour la solidarité et l'inclusion sociale) en se basant sur des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes. L'ADS s'effectue au cours des différentes étapes du projet soit la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. L'ADS favorise l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'utilisation de l'ADS dans le plan d'action régional et les plans d'action locaux sollicite l'élaboration d'un portrait socioéconomique ou de toutes autres statistiques, ventilés selon les sexes, des personnes vivant en situation de pauvreté de notre région et tient compte :

- de l'analyse de ces données conformément aux réalités, besoins propres aux femmes et aux hommes de même que des écarts entre les femmes et les hommes qu'elles mettent en évidence et enfin des causes de ces écarts;
- de la planification en fonction de la réalité des femmes et des hommes qui se dégagent de l'analyse;
- de la mise en œuvre afin que les femmes et les hommes profitent de façon équitable des plans d'action;
- du suivi et de l'évaluation afin que les plans d'action tiennent compte de l'impact de toute la démarche sur les femmes et les hommes afin d'effectuer les corrections si nécessaire.

Nous croyons qu'il est impératif de travailler selon cette approche pour raffiner l'action entreprise dans notre région, adapter notre intervention aux besoins de toutes et de tous et optimiser les ressources financières et humaines mises à notre disposition. Comme bonus, la mise en œuvre de cette démarche contribue à une plus grande égalité entre les femmes et les hommes.

## CONCLUSION

**Pour des actions prioritaires ayant plus d'impact sur la santé physique et mentale des femmes et de leur sécurité.**

- Après avoir fait la présentation de l'objet de notre Avis et de notre mission comme organisme de concertation composé de groupes de femmes dont l'objectif est de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes dans le Bas-Saint-Laurent;
- Après avoir fait un portrait de la pauvreté des femmes au Québec et plus spécifiquement celui des femmes vivant la pauvreté et fréquentant les groupes de femmes du BSL;
- Après avoir énoncé les principaux problèmes vécus par les femmes et leurs besoins urgents et modérés qui se situent principalement au niveau de la pauvreté et qui entraînent l'exclusion sociale;
- Après avoir suggéré d'appliquer l'ADS dans votre démarche d'élaboration, de planification, de mise en œuvre et de suivi et d'évaluation des plans d'action pour l'inclusion et la solidarité sociale dans notre région;

Nous vous soumettons quelques recommandations.

## RECOMMANDATIONS

Nous recommandons les actions prioritaires suivantes toutes validées par les groupes membres de la Table de concertation des groupes de femmes du BSL :

- Consolider les cuisines collectives existantes et améliorer les services de dépannage alimentaire en bonifiant et en consolidant ceux déjà en place.
- Favoriser l'émergence de jardins communautaires ou de tout autre moyen assurant la sécurité alimentaire.
- Faciliter l'accès à des formations adaptées et structurantes pour les femmes qui vivent au niveau ou sous le seuil de la pauvreté.
- Favoriser le développement d'emploi avec des salaires décents et des conditions de travail adéquates (horaire, nombre d'heures par semaine, assurances, conciliation travail-famille) pour les femmes peu ou très peu scolarisées.
- Développer le nombre nécessaire de logements sociaux.
- Développer un service de transport dans toutes les petites municipalités et entre les municipalités pour pouvoir profiter des ressources. Les transports collectifs devraient autoriser plus qu'un (1) sac d'épicerie afin de permettre aux familles de profiter des rabais des supermarchés.
- Promouvoir, valoriser et publiciser les ressources communautaires de notre région.

En souhaitant que nous atteignons nos objectifs communs d'intégration et de solidarité sociale!

Note : Vous trouverez en Annexe 1 de notre Avis, un portrait statistique socioéconomique pour le Bas-Saint-Laurent, élaboré par le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA). Nous avons préféré vous présenter des données qualitatives validées et vous laisser ce document en références.



## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

**Dumais et Beaulieu**, *Mener la barque à bon port* : cahier de réflexion éthique sur des interventions auprès des femmes en situation de pauvreté, 1998

**Statistique Canada**. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008, dans le *Portrait statistique Égalité femmes/hommes, Où en sommes-nous?*, 2010, CSF.

**Institut de la statistique du Québec** (2008) *Annuaire québécois des statistiques du travail 2008, Vol. 4(1)* in *L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec Faits saillants*, Secrétariat à la condition féminine Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2010.

**Institut de la statistique du Québec** (2006) *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques* in *L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec Faits saillants*, Secrétariat à la condition féminine Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2010.

**Gouvernement du Québec**, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, 2006.

**Seery, Annabelle**, *Portrait socioéconomique régional (statistiques), Bas-Saint-Laurent*. Document produit pour le Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), 2011.

La rédaction et la publication de cet avis ont été rendu possibles grâce à la collaboration du Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGF), du Centre de Recherche sociale appliquée (CRSA), et la participation financière du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS).



# ANNEXE 1

## **Portrait socioéconomique régional (statistiques) Bas-Saint-Laurent**

Pour une lecture renouvelée de la pauvreté des femmes dans une perspective d'analyse différenciée selon les sexes (ADS)

**Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)**